Mission Egalité

mission.egalite@univ-eiffel.fr

**LETTRE DE MISSION**

**Objet : Lettre de mission pour les référent.es de la Mission égalité :**

Conformément au code de l’éducation (art. L 712-2), la présidence de l’Université Gustave Eiffel installe une mission égalité entre les femmes et les hommes qui a pour tâche de veiller à la promotion de l'égalité femmes-hommes dans l'établissement et plus généralement au respect des personnes de tout sexe, de tout genre, quelle que soit leur orientation sexuelle. Elle manifeste la conscience de l'Université Gustave Eiffel en matière de responsabilité sociétale dans ce domaine, sa volonté d’être une force de transformation positive vers une société inclusive. Elle travaille en concertation avec les services et les instances de gouvernance de l’établissement.

La mission égalité participe à la réflexion sur le bilan social de l’établissement et sur les manières de favoriser les évolutions positives pour une répartition égalitaire de la part des femmes dans les effectifs des personnels selon les catégories et les statuts.

La mission égalité participe avec les services et instances compétentes à la lutte contre le harcèlement sexuel et contre le sexisme.

Elle développe des actions de sensibilisation des personnels et des étudiant.es permettant d’identifier les bonnes pratiques en faveur de l’égalité et de soutenir leur mise en œuvre. Elle aide à valoriser les initiatives prises en ce sens par les composantes de l’Université. Elle a accompagné la rédaction par les étudiant.es d'une charte de lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité, votée par les conseils centraux en 2018.

Elle soutient les actions permettant de lutter pour une société inclusive dans le domaine de la recherche, de la formation et de la vie culturelle de l’université. Elle aide à leur donner une meilleure visibilité.

Elle encourage le déploiement d'une communication non sexiste dans l'établissement, en veillant notamment à la rédaction de formulaires administratifs respectueux de la diversité des sexes et des genres. Elle promeut la diffusion de l’image d’un établissement soucieux de sa responsabilité en matière sociale par la mise en œuvre d’une communication non sexiste dans les documents de communication interne et externe.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |